

ELASTOVAP

ELASTOVAP est une feuille d'étanchéité constituée d'une armature en voile de verre et de bitume élastomère.

La face supérieure est protégée par du sable fin et la face inférieure par un film thermofusible.

Domaine d'emploi

ELASTOVAP est utilisé comme pare-vapeur courant sur maçonnerie, bois, béton cellulaire. **ELASTOVAP** permet aussi la pose de panneaux isolants par collage à froid ou à chaud par EAC.

Les emplois sont ceux décrits dans les Documents Techniques d'Application et Cahiers de Prescriptions de Pose **SOPREMA** en vigueur.

Constituants

	ELASTOVAP
Armature	Voile de verre
Liant	Bitume élastomère : mélange de bitume sélectionné et de polymères thermoplastiques SBS *
Epaisseur VDF selon EN 13970 Sur galon	2,5 mm (-0 % ; +10 %) 2,6 mm (-5 % ; +5 %)
Face supérieure	Sable fin
Face inférieure	Film thermofusible
Largeur du galon de recouvrement	≥ 60 mm
*selon Directive Particulière UEAtc pour l'agrément des revêtements d'étanchéité homogène en bitume élastomère SBS	

Conditionnement

	ELASTOVAP
Dimensions du rouleau*	7 m x 1 m
Poids du rouleau	Environ 25 kg
Stockage	Debout sur palettes houssées
Un rouleau peut comporter 1 coupe. Dans ce cas, la plus petite longueur a au moins 3 mètres et la longueur totale est égale à la longueur nominale. Le stockage des rouleaux doit être réalisé sur un support plan. Les palettes peuvent être chargées sur une hauteur maximale de 2 palettes avec un plancher intercalaire. Pendant les périodes d'intempéries ou de basses températures, la pose du matériau peut être facilitée ne le protégeant contre l'humidité et en le stockant à au moins +2°C pendant au moins 5 h avant la mise en œuvre.	

* d'autres longueurs sont réalisables à la demande.

Caractéristiques (hors marquage CE)

	ELASTOVAP
	VLF*
Résistance au fluage à température élevée (EN 1110)	100°C
* Valeur Limite du Fabricant : valeur limite susceptible d'être fournie dans le cadre du Système Qualité	
Classe d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur	A+

Mise en œuvre

ELASTOVAP est mis en œuvre par soudure au chalumeau à propane : en adhérence, en indépendance (joints soudés), en semi indépendance sur écran perforé ; ou par clouage sur bois (joints soudés).

La feuille **ELASTOVAP** ne doit en aucun cas être collée au bitume chaud, ni par colle à froid.

Indications particulières

Hygiène, sécurité et environnement :

La feuille ne contient pas de composant apportant un danger. Elle répond aux exigences relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Pour toute information complémentaire, se référer à la Fiche de Données de Sécurité.

Traçabilité :

La traçabilité du produit est assurée grâce à un code de fabrication présent sur l'emballage.

Contrôle de la qualité :

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits, au respect de l'environnement et des hommes. C'est pourquoi, nous appliquons un système de management intégré de la qualité et de l'environnement certifié **ISO 9001** et **ISO 14001**.

FICHE TECHNIQUE

n° WPBFR103/a annule et remplace DT-13/026_FR CE



MARQUAGE CE

	
ELASTOVAP SOPREMA 14 rue de Saint-Nazaire – CS 60121 67025 STRASBOURG cedex 07 DOP n° WPBFR103	
EN 13970 Feuilles à base de voile de verre, de bitume élastomère, sable fin en surface et film thermofusible en sous-face, de dimensions 7 m x 1 m x 2,5 mm. Mise en œuvre par soudage au chalumeau.	

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Réaction au feu	E	EN 13970:2004
Etanchéité à l'eau	Conforme	
Propriétés en traction Résistance en traction LxT (N/50 mm) Allongement LxT (%)	≥ 250x150 2 x 2	
Résistance au choc (mm)	400	
Résistance au cisaillement des joints (N/50 mm)	≥ 150	
Souplesse à basse température	-16°C	
Résistance à la déchirure (N)	≥ 50	
Durabilité (facteur de résistance à l'humidité) Après vieillissement artificiel Résistance aux produits chimiques	Conforme NPD	
Propriétés de transmission de la vapeur d'eau (facteur de résistance à l'humidité)	≥ 6,9 10⁴	
Substances dangereuses (Notes 1 & 2)	Conforme	

Note 1 : Ce produit ne contient ni amiante ni dérivé de goudron de houille.

Note 2 : En l'absence de méthode d'essai européenne harmonisée, la vérification et la déclaration de lixiviation / composition doivent être faites selon les dispositions nationales en vigueur au lieu d'utilisation.